

Hôtel du Gouvernement – 2, rue de l'Hôpital, 2800 Delémont

Hôtel du Gouvernement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémontt +41 32 420 51 11
f +41 32 420 72 01
chancellerie@jura.chAux personnes, autorités et
institutions intéressées

Delémont, le 6 février 2018

Mise en consultation de la politique cantonale des pâturages boisés

Madame, Monsieur,

La politique cantonale des pâturages boisés entend pérenniser ces paysages à haute valeur économique et sociale.

En 2003, le Gouvernement a nommé un groupe d'experts multidisciplinaires ayant pour mission de dresser l'état des lieux du pâturage boisé jurassien et de proposer des solutions pour garantir sa sauvegarde, tout en accordant une attention égale à l'ensemble des problématiques sectorielles et des intérêts en présence. Après plusieurs phases d'élaboration, un rapport proposant une politique cantonale a été remis au Gouvernement. Sur cette base, le Gouvernement a formalisé un document intitulé « Politique cantonale des pâturages boisés », qui dresse un état des lieux, fixe des objectifs et présente différentes mesures envisagées.

La politique des pâturages boisés constitue un mandat de planification demandé par le plan directeur cantonal et le plan directeur cantonal des forêts. Les propriétaires et ayants droit constituent les acteurs centraux de la gestion de ce patrimoine. Le Gouvernement entend contribuer à une exploitation pastorale et sylvicole en synergie avec les multiples attentes environnementales ou sociétales.

Une procédure de consultation est prévue avant l'adoption finale de la politique cantonale par le Gouvernement. Le dossier complet, incluant un questionnaire facilitant la réponse à la consultation, est disponible sur le site internet www.jura.ch/paturages-boises. Le délai de réponse à la consultation est fixé au **15 mai 2018**.

En fonction des résultats de la consultation, le Gouvernement analysera l'ensemble du projet et décidera de la teneur définitive de la politique cantonale des pâturages boisés. Il examinera de manière critique et priorisera les différentes mesures, notamment en lien avec leurs incidences financières.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
David Eray
Président
Gladys Winkler Docourt
Chancelière d'Etat

Liste des instances et institutions consultées :

Partis politiques

Association jurassienne des communes et les 3 associations de districts

Communes de la République et Canton du Jura

Bourgeoisies de la République et Canton du Jura (si propriétaires de pâturages boisés)

Gardes forestiers de triage concernés

Association des Bourgeoisies de la République et Canton du Jura

ForêtJura

Association jurassienne du personnel forestier

Jura Tourisme

Jura Rando

Chambre de commerce et d'industrie du Jura

FER-Arcju

Fondation rurale interjurassienne

Chambre jurassienne d'agriculture

Association des naturalistes francs-montagnards

Fédération cantonale jurassienne des chasseurs

Pro Natura Jura

WWF Jura

Parc naturel régional du Doubs

Services et Offices de l'Etat concernés